

## Procès Verbal de l'Assemblée des délégués du 17 novembre 2011

**APE présentes :** Aïre, Bellevue, Bernex, Chêne-Bourg, Collex-Bossy, Corsier, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Grottes, Lully-Sézenove, Meinier, Pâquis, Pervenches-Montfalcon, Seujet-Necker, Troinex, UCE Bossons, Versoix, Veyrier-Pinchat,.

**APE Excusées :** Aire-La-Ville, Cayla Jardins-du-Rhône, Chêne-Bougeries, Gy-Presinge, Hermance, Satigny, Trembley, Vieusseux-Franchises.

**Comité GAPP :** Sandra Capeder, Soledad Valera-Kummer, Jacqueline Lashley, Marie-Rose Perez Milano, Sabine Estier-Thévenoz

**Excusé :** Séverine Jenny

**Présidence de la séance :** Comité

**Procès Verbal:** Anne Thorel Ruegsegger

**Lieu :** Uni Mail salle MR 160

**Heures :** 20:15 à 22:45

### 1. Accueil

Les APE UCE-Bossons, Pervenches et Versoix et Meinier présentent quatre nouvelles personnes que nous accueillons avec plaisir.

### 2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est approuvé et un divers annoncé.

### 3. Approbation du PV de l'AD du 29 septembre 2011 :

L'APE Gd-Saconnex demande quelques modifications qu'elle enverra par mail. Moyennant ces modifications le PV est approuvé.

### 4. Présentation de Mon Manuel de Français

Mme Isabelle Vuillemin directrice de l'enseignement à la direction générale de l'enseignement primaire et Mme Pamm Wacker formatrice au ScoOp présentent la méthode à deux voix.

Depuis cette rentrée les premières, deuxième et cinquième années sont en PER. Pour cette mise en place de nouveaux moyens d'enseignement ont été choisis après une phase test l'an dernier dans un certain nombre d'établissements. Ces moyens sont romands et validés par la CDIP et par des experts en français.

Il existe deux manuels, « L'île aux mots » et « Mon Manuel de Français ». Mon Manuel de Français (MMF) a comme objectif un enseignement global et axé sur les textes et leur compréhension, beaucoup de travail sur le fonctionnement de la langue. D'autres méthodes manquent de lien, les enfants ne font pas le lien entre la grammaire et la contextualisation. N'arrivent pas à transférer les enseignements dans un texte ou dans une rédaction. C'est pour cela que Genève à fait ce choix.

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

Genève a fait le choix de cette méthode pour tout le Cycle Moyen. Les enseignants ont fait la demande de l'introduire d'un bloc dans la division moyenne. Actuellement il y a une phase d'appropriation de cette nouvelle méthode. Cette phase devrait s'achever d'ici 2013.

Cette phase servira aussi à faire le constat de ce qui manque dans la méthode, notamment au niveau structuration, conjugaison, orthographe et vocabulaire. Actuellement les enseignants continuent d'utiliser ce que l'on nomme les fiches COROM, comme les années passées. La question se pose de savoir si l'on doit garder ces fiches ou pas. MMF travaille le français dans son contexte, dans un texte, c'est un enseignement intégré.

Le Service de la coordination pédagogique, travaille dans les établissements et avec les enseignants. MMF est en lien avec PER, qui est aussi en lien et en phase avec les objectifs d'avant. La différence c'est qu'avant il n'y avait pas de matériel tel qu'une méthode pour travailler les français sous toutes ses formes.

Dans MMF, les activités sont des activités d'enseignement. Dans le PER on dit que la langue est un outil pour communiquer. MMF permet d'utiliser la langue dans diverses situations, histoire géo... MMF permet de travailler de manière globale, pas de saucissonnage. La langue est un tout. On part d'un texte pour arriver à une production écrite. Poème, texte narratif, ...

Actuellement une boîte à outil est en train de se faire au niveau romand.

L'orientation pédagogique de MMF est une pédagogie de la communication, en communiquant avec les autres enfants et l'enseignant. Il y a une grande part de reformulation et de communication. Cela demande aux enseignants d'être très actifs, l'apprentissage se fait de manière récurrente, sous forme de cycle. Les enfants vont rencontrer des notions sur les 4 ans du cycle. Plutôt à la manière d'une spirale que d'un empilement.

Dès qu'il y a nouveauté dans un champ professionnel, il y a de la déception, des réactions. Les enseignants sont en phase d'appropriation et cela va aller de mieux en mieux, les témoignages vont dans ce sens. Ils doivent rester attentifs aux objectifs du PER, le reste peut s'adapter.

Comment soutenir les enfants en tant que parents : questionner les enfants sur ce qu'ils ont appris. MMF favorise cela. Le manuel ne va pas souvent arriver à la maison, car MMF demande de la collaboration entre élève et enseignants. Par contre des fiches vont être données dans les devoirs pour consolider une notion. On peut lire avec les enfants s'ils ont des lectures à continuer à la maison. On peut aussi poursuivre une unité sur une thématique précise étudiée dans MMF.

Le SCOP, a accompagné la phase test en allant voir dans les classes comment le travail se passait. Ensuite en mai 2011 chaque enseignant a pu avoir une séance d'information, en juin et septembre, tous les enseignants ont reçu des documents de la part de la DGEP. Cette année les enseignants ont des formations continues et des formations personnelles. 4 demi-journées de formation d'équipe souvent demandée pour MMF cette année.

Le SCOP Mets aussi des outils à disposition des enseignants.

Sandra C. indique que nous avons eu des échos de la part de parents qui ont été interpellés par des enseignants qui se plaignaient que la mise en place était trop rapide et sans moyen. Nous avons aussi eu des plaintes que par rapport au PER, toutes les années ne sont pas en PER et que MMF est introduit quand même.

DGEP : Dans le PER quelques notions sont nouvelles mais rien que les enseignants ne puissent faire. Ils ont maintenant reçu une comparaison du PER avec les objectifs

E-Mail : [secretariat@gapp.ch](mailto:secretariat@gapp.ch) Courrier postal: case postale 708 - 1211 Genève 13

Adresse: Rte des Franchises 54 - 1203 Genève

Permanence: lundis de 9h00 à 12h00, mardis et jeudis de 9h00 à 17h30. En cas d'absence durant ces horaires, laisser un message. ☎ +41 22 344 22 55

[www.gapp.ch](http://www.gapp.ch)

annuels et les leçons MMF. Le manque de matériel n'est pas une excuse. Pour ceux qui ne sont pas en PER il faut que les enseignants restent attentifs.

Grottes : est-ce que les décisions ne sont pas encore prise pour le Cycle Élémentaire ? Les enseignants se posent des questions sur la transition CE-CM.

DGEP : sur le cycle élémentaire, il y a deux méthodes mais aucun canton n'a pu les mettre en route pour le moment. Le travail est en cours, pour la transition pas de souci en termes de plan d'étude. Pour le moment rien de choisi, il y a une phase test en court pour l'école des albums. Le corps enseignants a demandé que ce moyens soit validé au niveau intercantonal. Actuellement nous sommes en phase pilote pour tester ce moyen, pour le moment au niveau intercantonal il reste un moyen complémentaire, pas officiel. Mais cette méthode est concue pour les 3<sup>ème</sup> année et 4<sup>ème</sup>.

La logique entre les différents manuels est différentes. Pour l'instant pas de décision. Les petits degrés font du français.

Versois très enthousiaste, moyen beau et motivant. Quel est le choix des autres cantons ?

Vaud laisse le choix, Valais a choisi l'île aux mots, Jura comme nous, Fribourg pas encore de choix ni Neuchatel.

Sandra C : n'a pas eu le sentiment que la méthode est remise en cause mais plutôt la façon dont elle a été mise en place et aussi une confusion entre programme et méthode.

DGEP : les enseignants ont reçu les manuels en mai. Tous les enseignants. Ils ont eu le sentiment qu'on leur ajoutait quelque chose de plus. Maintenant ils voient que MMF peut remplacer certains autres moyens.

Gd-Saconnex : est-ce qu'il existe une boîte à outil pour les parents ? Pour nous renseigner nous aimerions avoir autre chose que le PER qui est trop compliqué.

DGEP : nous comptons beaucoup sur la communication des étalblissement. Il faut améliorer la communication. Nous rappelle que les devoirs doivent pouvoir être fait de manière autonome. Les parents ne devraient pas avoir à faire les exercices.

Suivent divers échanges sur la communication entre familles et école. Autours des devoirs et de la compréhension des méthodes.

Grottes : il faudrait que les élèves écrivent plus...

Avec MMF, les élèves doivent écrire plus. Plus souvent.

## **5. Internet et les nouveaux moyens de communications, quelle maîtrise ont les parents ?**

Le comité du GAPP se pose la question de faire de cette problématique un sujet plus présent. En effet, des témoignages rapportent que la relation aux nouveaux médias pose parfois des problèmes dans les familles et aux enfants. De plus en plus d'enfants ont des appareils sophistiqués qui permettent d'être sur internet à n'importe quel moment. Cela pose la question de la sécurité et du temps à gérer.

La coordination avait fait passer un questionnaire à ce sujet il y a quelques semaines. Ce questionnaire à eu comme conséquence que les parents se sont posé la question de la consommation de leur enfant de ce média.

Nous proposons de creuser la question. Accès à Internet par les enfants. Comment agir et comment savoir quoi faire ?

L'éducation sexuelle était expliquée dans le Fémina et des parents expliquaient que des enfants avaient vu sur internet des choses que les enfants ne devraient pas voir.

L'école semble aussi être un vecteur d'information mais surtout pour les plus grands.

GAPP : Allons lancer thématique au niveau de la CEP, et voir ce qu'on peut proposer.

Gd-Saconnex : encourage à aller sur site action innocence.

Pâquis : l'éducatrice à pris les choses en main après une histoire de bagarre entre école. Elle a proposé diverses interventions par âge et avec les parents.

Inviter Action Innocence et Tatout à une AD pour qu'ils nous expliquent ce qu'ils font. Faire une liste des différents cours concernant la violence et savoir dire non.

## 6. Repas de midi : vers un midibus ?

Présentation et échanges, création d'un groupe de travail ? dans certaines écoles surcharge du parascolaire de midi. Conditions d'accueil mauvaises comment faire pour faire autrement. Semble relativement compliqué mais proposons groupe de travail pour arriver à un système d'échange entre parents.

Essais avorté à Lully par le directeur, mettre en contact des parents.

Grottes : le plus facile serait de créer des moments ludiques dans les classes pour permettre aux parents de faire connaissance entre eux et ensuite les échanges se font. Favoriser les échanges entre parents pour leur permettre de se rencontrer.

Proposer quelque chose de simple, petit carton donné par les enseignants.

Collaboration avec mamans de jours ? Mamans de midi ?

Continuer la réflexion.

Actuellement réflexion au GIAP pour réformer la prise en charge. Aussi des contacts avec les MQ pour adapter... Avec accueil continu réflexion pour mise en place.

## 7. Communication des APE

Versoix : organise un café de parents en collaboration entre l'APE, EP et CO. En lien avec grandir c'est prendre des risques. Accompagner les ados dans leur développement.

Chêne-Bourg : organise un café de parents sur la motivation à l'école, vendredi prochain à 20h.

Collex-Bossy : soirée PNL pour donner de l'aide aux enfants. Apprendre à apprendre.

Comment faire venir les parents ? Proposer garderie pour les petits.

## 8. Communications du comité

### Commissions

CIP, présentation de la Cité des Métiers, dispositif sports-études, mercredi matin et politique des langues.

CEP avons eu une présentation de la nouvelle directive « devoirs » qui devrait améliorer la situation.

Rencontre avec M. Beer, avons communiqué au sujet du mercredi matin, du déplacement des élèves vers les Cycles d'orientation, du règlement sur l'intégration des élèves à besoins spécifiques, de l'évolution du GAPP.

Mercredi matin, avez reçu les clés de l'école mais comme bulletin du GAPP même sujet donc allons reporter parution en janvier.

Restons en questionnement sur la pétition. Nous avons demandé plus de moyens. Mais peut-être pas le bon moment.

Nous devons voter sur mercredi même si nous n'en avons pas envie. Le comité propose que le GAPP soit dans le livret des votations pour donner sa position. Toute une série d'associations se prononcent actuellement pour ou contre et nous pensons que le GAPP qui a pris position devrait le dire dans ce livret.

## 9. Divers

Corsier : lavage de dents au parascolaire y a t'il une directive qui dit quelque chose ?  
GAPP : nous pensons que oui, nous proposons de faire une recherche pour retrouver le